



**RECUEIL**

**DES**

**ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE**  
**DES**  
**FINANCES PUBLIQUES**

**Délégation de signature**

**N° Spécial**

**20 juillet 2016**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**  
**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° Spécial DDFIP du 20 juillet 2016**

**Délégation de signature**

**SOMMAIRE**

<b>Arrêté</b>	<b>Date</b>	<b>DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES</b>	<b>Page</b>
DDFiP n° 2016-044	13.07.2016	Arrêté de délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire.	3

## **DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES**

### **Arrêté DDFiP N°2016-044 du 13 juillet 2016 de délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire**

L'administrateur général des finances publiques, directeur du pôle pilotage et ressources de la direction départementale des finances publiques des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements, modifié par le décret n°2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n°210-687 du 24 juin 2010 ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 7 novembre 2013 portant nomination de M Yann JOUNOT en qualité de Préfet des Hauts-de-Seine (hors classe)

Vu le décret du 6 juin 2016, affectant M. Bernard SABY, Administrateur général des finances publiques à la Direction départementale des finances publiques des Hauts-de-Seine ;

Vu l'arrêté préfectoral MCI n° 2016-36 du 5 juillet 2016 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à M. Bernard SABY, administrateur général des finances publiques, Directeur du pôle pilotage et ressources de la Direction départementale des finances publiques des Hauts-de-Seine ;

Vu l'article 4 de l'arrêté précité autorisant M. Bernard SABY à déléguer sa signature aux agents placés sous son autorité.

DECIDE :

Article 1 : En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation n° 2016-36 qui m'est conférée par arrêté du 5 juillet 2016 sera exercée par :

Mme Katia ARCHER, administratrice des finances publiques, directrice adjointe du pôle pilotage et ressources,

Mme Anne-Marie LAPEYRE, administratrice des finances publiques adjointe, responsable de la division Stratégie, Pilotage et Communication ;

M. Pascal MORIN, inspecteur principal des finances publiques, adjoint à la responsable de la division Stratégie, Pilotage et Communication ;

Mme Blandine THEVENET, administratrice des finances publiques adjointe, responsable de la division Budget Immobilier Logistique;

M. Alain MOREAU, inspecteur principal des finances publiques, adjoint à la responsable de la division Budget Immobilier Logistique;

M. Jean-Marie GERARD, inspecteur des finances publiques, chef du service Budget.

Délégation est donnée à Mmes Sylvie LAAMARI, Samantha COLLIGNON, contrôleurs des finances publiques, à M. Dominique DULTHEO et Mme Betty MAURICE, agents administratifs des finances publiques, M. Roland GENTRIC, contrôleur des finances publiques, pour procéder, dans la limite de leurs attributions respectives, aux écritures et saisies dans le cadre de l'application CHORUS (habilitations à Chorus formulaire).

Article 2 : Pour les imputations sur le titre 2, en cas d'absence ou d'empêchement, la délégation qui m'est conférée par arrêté du préfet des Hauts de Seine n°36 du 5 juillet 2016, sera exercée par:

Mme Claudine DANGUIRAL, administratrice des finances publiques adjointe, responsable de la division des ressources humaines et de la formation professionnelle, Mmes Sylvie FRADOIS et Françoise BOULET, inspectrices divisionnaire des finances publiques, adjointes à la responsable de la division des ressources humaines et de la formation professionnelle.

Délégation est donnée à Mme Lucie DAPSENCE, contrôleur des finances publiques, MM. Jérôme DEFFIEUX et Stanislas BIETRY, contrôleurs des finances publiques, pour procéder, dans la limite de leurs attributions respectives, aux écritures et saisies dans le cadre de l'application CHORUS.

Délégation est donnée à Mme Laurence BENHOUDA, MM. Jérôme DEFFIEUX et Stanislas BIETRY, contrôleurs des finances publiques dans le cadre des remboursements de frais de déplacement dans le cadre de l'application FDD.

Fait à Nanterre, le 13 juillet 2016

Bernard SABY

Administrateur général des finances publiques

Directeur du pôle pilotage et ressources

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**DU**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**ISSN 0985 - 5955**

Pour toute correspondance, s'adresser à :

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale  
Cellule CRD – DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr>

**Directeur de la publication :**

Thierry BONNIER

SECRETAIRE GENERAL

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : **01.40.97.20.00** Télécopie **01.40.97.25.21.21**

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr>